



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 9 décembre 2020

Le préfet de la Région Occitanie réunit le 2ème comité de pilotage de la plateforme grand sud

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a réuni lundi 30 novembre 2020 le deuxième comité de pilotage de la plateforme de coordination services et infrastructures ferroviaires, dite « Plate-forme Grand Sud » en présence du préfet François Philizot, coordonnateur national des sujets ferroviaires, des trois collectivités autorités organisatrices de la mobilité (AOM), les conseils régionaux d'Occitanie, de Nouvelle-Aquitaine et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'opérateur ferroviaire SNCF et des acteurs du fret ferroviaire.

Cette démarche de dialogue vise à répondre aux volontés d'anticipation et de coordination entre l'ensemble des acteurs du ferroviaire sur les lignes ferroviaires du grand sud pour les horizons 2025, 2030 et au-delà. Elle permettra de trouver la bonne articulation entre le fret, les TER, les TET, les besoins de modernisation et de renouvellement du matériel comme de l'infrastructure, les projets AFNT, AFSB, GPSO, LNMP, LN PCA, la stratégie nationale fret et la stratégie nationale des services de voyageurs, dont les trains de nuit.

Sur la base des premières esquisses des plans d'exploitation à horizons 2025, 2030 et 2030+, cette réunion a permis de partager la refonte horaire 2023 pour le Sud-Est et de consolider le programme de travail 2020-2021.

« Cette plateforme est essentielle pour anticiper sur les besoins de mobilité exprimés par les AOM et pour coordonner l'ensemble des acteurs du ferroviaire. Elle permet d'avoir de la visibilité à moyen terme et à grande échelle, le périmètre géographique du Grand Sud, et de garantir une meilleure articulation entre les projets inscrits dans les futurs Contrats de Plan État-Région et les projets de service portés par les AOM », Étienne Guyot.

La mise en place de la Plateforme Grand Sud s'inscrit dans une démarche nationale, engagée par Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, qui a demandé la généralisation à l'échelle nationale des plateformes de coordination services et infrastructures ferroviaires.

L'objectif est d'installer l'ensemble des plateformes en France avant la fin du premier semestre 2021 pour permettre d'alimenter les travaux de la commission d'orientation des infrastructures (COI) en 2022.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiqués